



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/22314  
2 mars 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cuba : amendement au projet de résolution publié sous la cote S/22298

Insérer dans le dispositif le nouveau paragraphe suivant :

"Prie le Secrétaire général d'élaborer d'urgence des plans en vue du déploiement d'une force de maintien de la paix dans la région, en consultation avec les pays dans lesquels elle serait déployée, et de les présenter au Conseil de sécurité pour examen et approbation."

-----